



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/029

**OBJET : RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT**

Envoyé en préfecture le 15/06/2020

Reçu en préfecture le 15/06/2020

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301264-20200615-2020_029-DE

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 41

Nombre de Conseillers présents et représentés : 44

Quorum : 13

Date de convocation : 5 juin 2020

Date d'affichage de la convocation au siège : 5 juin 2020

**Le 12 juin de l'année deux mille vingt à
18h30**

à Léognan – Espace Georges Brassens

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de Montesquieu,
légalement convoqué, s'est réuni sous la
présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
DANNÉ Philippe (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
BARRERE Philippe (Maire)	P		CLAVERIE Dominique (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOURGADE Laurence (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
PEREZ Gracia (Maire)	P		CLÉMENT Bruno (Maire)	P	
LEMIRE Jean-André (Maire)	P		FATH Bernard	P	
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
BLANQUE Thierry	A		MOUCLIER Jean-François	P	
CANADA Béatrice	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYE Philippe	P		PREVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
LALANDE Bernadette	P		SIDAOUI Alain	E	M. CLAVERIE
ROUSSELOT Nathalie	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. DUFRANC	HEINTZ Jean-Marc	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BETENCOURT Catherine	P	
MARTINEZ Corinne	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN-DAUZAN
SOUBELET Véronique	P		FAURE Christian	P	
AULANIER Benoist	P		GIRAUDEAU Isabelle	P	
BONNETOT Aurore	P				

Le conseil communautaire nomme Mme LAGARDE, secrétaire de
séance.

Le procès-verbal de la réunion du 25 février 2020 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/029

**OBJET : RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-10-1,

Vu la mise en place d'un Conseil de développement le 2 février 2017,

EXPOSE

Le Conseil de développement institué le 2 février 2017 connaît sa troisième année d'exercice.

Le Conseil de développement a été initialement structuré en trois collèges :

- environnement
- social
- économie

Le collège environnement a décidé de se structurer en trois sous-sections :

- eau,
- mobilités douces,
- climat/énergie/déchets

Les collèges, libres de se constituer comme ils souhaitent, ont désigné soit des membres de bureau, soit des Présidents et Vice-Présidents.

Monsieur Jean-Robert THOMAS a été récemment désigné Président du Conseil de développement à l'occasion d'une réunion des différents collèges.

Les travaux menés par le conseil de développement ont donné lieu à des rencontres avec la commission Aménagement du territoire et avec les services.

Chaque année, le Conseil de développement doit produire un rapport d'activité présenté en Conseil communautaire en même temps que le vote du budget.

Il est proposé au Conseil communautaire de prendre acte du rapport d'activité produit par le Conseil de développement.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Prend acte des rapports d'activité des collèges du Conseil de développement.

Fait à Martillac, le 12 juin 2020

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

Une voix
citoyenne



Conseil de Développement
Communauté de Communes de Montesquieu

Conseil de Développement Communauté de Communes de Montesquieu

Rapport d'activité 2019

10 mars 2020

2019, année de réflexion, année de transition.

C'est en effet en début 2019 que plusieurs membres du Conseil de Développement s'interrogent sur la mission du Conseil de Développement, sur sa finalité, sur l'intérêt des élus de la Communauté de Communes face aux réflexions et propositions émises par les différents collèges du Conseil de Développement jusqu'alors.

En février 2019, lors d'une réunion des différents bureaux des collèges et sections sous l'égide de notre ancien président, Jean Claverie, ces questions sont débattues et le besoin d'étendre la réflexion à l'ensemble du Conseil de Développement se dégage.

La réunion plénière du Conseil de Développement de début mars 2019 marque la volonté d'une majorité des membres d'aller vers une **modification du Règlement du Conseil de Développement issu de la délibération n°2016-108.**

C'est à l'occasion des plénières du Conseil de Développement des 11 et 15 avril 2019 qu'une décision majoritaire émerge pour proposer aux élus de la Communauté de Communes une refonte du Règlement du Conseil de Développement. C'est au nouveau président du Conseil de développement élu à cette occasion que revient la charge de préparer un projet de refonte.

Notre projet de refonte du règlement présenté le 2 juillet 2019 au président C. Tamarelle et au vice-président B. Fath reçoit un avis favorable et il est convenu qu'il sera élaboré conjointement entre les représentants des membres du CD, B. Guillemain et J.R. Thomas, et la CCM sous maîtrise de Mmes S. Chevrier et S. Orban assistée de Mme C. Devalier .

Ce long processus de refonte abouti à une validation formelle du projet de nouveau règlement du CD lors de la plénière du 15 octobre 2019. Il est transmis pour avis et validation au Président C. Tamarelle.

Ce dernier donne accusé de réception de ce projet et indique en novembre 2019 qu'il sera soumis à délibération sous la nouvelle assemblée communautaire qui découlera des élections de mars 2020.

Ainsi ces longs mois de tractations au sein du Conseil de Développement, et d'échanges avec les instances de la Communauté de Communes de Montesquieu, auront donné naissance à un nouveau règlement qui devrait clarifier les rôles et missions respectifs des deux entités.

Nous espérons qu'il sera un vecteur et un accélérateur de la démocratie participative au cœur du Conseil de Développement.

On doit penser que le Conseil de Développement verra ainsi en 2020 ses recommandations magnifiées et intégrées dans les décisions concrètes reprises dans les délibérations de la Communauté de Communes.

Pour ce qui concerne le fonctionnement intérieur du Conseil de Développement s'inscrivant dans le nouveau règlement, sans attendre sa validation officielle par le nouveau Conseil Communautaire de 2020, nous instaurons certaines dispositions (bureau du CD, étude de sujets en auto-saisine, réponses à sollicitations de la CCM...) qui autorisent une continuité d'action du Conseil de Développement.

Les collèges et sections du Conseil de Développement entretiennent ainsi une activité de réflexion et de proposition conforme à l'esprit de démocratie participative inscrit dans les fondements de son introduction par la loi.

Ils viennent dans les chapitres suivants vous présenter leur rapport d'activité pour l'année 2019.

Le Président du Conseil de Développement

Jean-Robert Thomas

Envoyé en préfecture le 15/06/2020

Reçu en préfecture le 15/06/2020

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized blue font.

ID : 033-243301264-20200615-2020_029-DE

COMPOSITION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Initialement le Conseil de Développement était éclaté en trois collèges (**Social, Economique, Environnemental**), ce dernier étant lui-même scindé en trois sections (**Eau/zones humides, Mobilités douces, Climat/Energie/Déchets**).

Depuis sa création en février 2017, le Conseil de Développement a vu sa composition évoluer au cours du temps.

Dés 71 membres initiaux on ne comptabilise à fin 2019 que 36 membres actifs au sein du Conseil de Développement par une érosion qui prend sa source dans différentes causes : manque de disponibilité, perte d'intérêt...

A ce jour la composition du Conseil de Développement est reportée ci-dessous selon les collèges et sections.

Les membres surlignés en jaune sont les membres des bureaux des collèges/sections : ils se retrouvent dans le **Bureau du Conseil de Développement** formé fin 2019 à l'initiative du Président du Conseil de Développement.

Collège Social

NOM	PRENOM
BRANEYRE	HELENE
LABEDAN	MARYLENE
GUILLEMIN	BERNARD
BAUCHOT	JEAN-MARC
AUZAS	MARYSE
DUVAUCHELLE	JEAN-PAUL
KERN	MARINE
GODON	ANNE

Collège Economique

NOM	PRENOM
CLAVERIE	JEAN
GERALD	CLAUDIE
GUENOT	LISE
BARET	JEAN-LUC
LACOUT	FRANCK
CAMI-DEBAT	BERNARD
ARMOET	LUDOVIC
MOULIA	PHILIPPE
DUEZ	MARYSE

Collège Environnement

Section « Eau/Zones humides »

NOM	PRENOM
THOMAS	JEAN-ROBERT
KRENCKER	MARION
MONTIEL	AURIANE
GUENON	CHRISTOPHE
RISS	JOELLE
BALLESTER	ALAIN
GRAVELINES	JACQUES
LOPEZ	MICHEL

Section « Mobilités douces »

NOM	PRENOM
LABESQUE-FAURE	JEAN-MARIE
ELOI	DANIEL
COURRIADES	HENRI
WRISEZ	MARYSE

Section « Climat/Energie/Déchets »

NOM	PRENOM
PEZAT	LIONEL
BLONDEAU	VANESSA
VOLTO	VALERIE
RICHER	MARIE-CLAUDE
GRENIER	JEAN-CLAUDE

Rapport d'activité du Collège Social

Rapport d'activité principal du Collège Social

28/02/19 : Demandes faites aux services administratifs : compte rendu des commissions « vie locale » depuis 2018 et dates des futurs conseils communautaires et leur ordre du jour.

05/03/19 : Réunion plénière du CD

Suite à la réunion de bureau du CD du 04/02/2019

Ordre du jour : voir mail du 1/3/2019 de Jean Claverie

11/04 et 15/04/2019 : Sessions plénières du CD (voir mail du 16/04/2019 de Jean-Robert Thomas)

Ordre du jour entre autres : vote pour révision du règlement du CD et remplacement du président.

7/05/19 : Réunion collège social

Ordre du jour : Contribution du collège social au courrier destiné à la CCM

12/06/19 : Invitation de la CCM pour un atelier

Projet de création d'un Conseil Communautaire des jeunes.

18/06/19 : Réunion inter-collèges du CD

Ordre du jour : comment s'impliquer dans la conception d'un projet de budget participatif réservé aux jeunes résidant sur la CCM ?

Invitée : Mme Hélène Schwartz

3/09/19 : Rencontre avec Service Solidarités de la CCM

Ordre du jour : présentation du service par Mme Antoine-Edouard, projet ASIC (Action Sociale d'Intérêt Communautaire), projet GPECT.

3/09/19 : Réunion collège social

Ordre du jour : CR de la réunion avec Mme Antoine-Edouard, projet règlement du fonctionnement du CD, budget participatif

26/09/19 : Participation à la réunion du Comité de pilotage de la Maison de la CCM

7/10/19 : Réunion collège social élargi

Ordre du jour : rencontrer des responsables de structures collectives ayant mis en place un Budget Participatif.

Invités : Mme Figasiewicz et Mr Rechou responsables du suivi administratif et de la mise en place de la plateforme de la ville de Canéjan.

15/10/19 : Réunion plénière du CD

Ordre du jour :-évolution du nombre de membres du CD

-examen du projet de réforme du règlement

-points complémentaires

CR le 16/10/19 par Jean-Robert Thomas avec documents dont proposition de modification.

5/11/19 : Réunion collège social élargi

Ordre du jour : poursuite réflexion sur le projet Budget_participatif.

26/11/19 : Réunion bureau du CD

3/12/19 : Réunion collège social élargi

Ordre du jour : rencontrer des responsables de structures collectives ayant mis en place un Budget Participatif.

Invités : Mme Juillet responsable du suivi administratif de la ville de Floirac et de la mise en place du BP.

10/12/19 : Réunion du bureau du CD

7/01/20 : Réunion collège social élargi

Ordre du jour : comment rencontrer les jeunes (15-25ans) de notre territoire, quels objectifs, quel moyen ?

Invité : Sylvain Marie, coordinateur enfance-jeunesse à la CCM

4/02/20 : Réunion collège social élargi

Complément de l'activité du Collège Social sur le dossier « Budget Participatif »

Point avancement du Budget Participatif Collège Social « élargi »

1. Démarche

Le groupe participant à cette réflexion autour de la mise en place d'un Budget Participatif à destination de la jeunesse du territoire a été composé du Collège social dans son ensemble rejoint par plusieurs membres des autres collèges. Nous avons nommé ce groupe « Collège social élargi ».

Il a été défini par la CCM que notre étude devait comprendre 2 facteurs :

- Le public « cible » sont les jeunes (15-25 ans)
- La thématique du budget participatif est la transition écologique

La première étape a été de s'approprier ce nouvel outil : objectifs, étapes, difficultés, points forts.....

Pour cela il a été décidé de rencontrer des communes ayant déjà mis en place un BP. C'est ainsi que nous avons contacté et rencontré des responsables des communes de Canéjan et de Floirac. D'autres expériences ont pu être suivies par le biais d'internet comme la mise en place d'un BP sur le département de la Gironde.

Il nous a semblé très important également d'aller à la rencontre du public cible afin de mieux connaître ses attentes, ses pratiques en terme de communication et d'évaluer ce que la notion de transition écologique représente pour eux. Nous avons donc sollicité M. Sylvain Marié, Coordonnateur Enfance-Jeunesse-Education de la CCM afin de convenir ensemble de l'organisation de rencontres possibles. À ce jour, ces rencontres n'ont pas pu avoir lieu.

2. Rappel des dates (voir comptes rendus en annexe)

- **12 juin 2019 première réunion** : Présentation du projet par Corinne Martinez et Nathalie Burtin-Dauzan.
- **18 juin 2019** : Concertation et mise en place d'une démarche en présence de Mme Shwartz
- **07 octobre 2019** : Réception Canéjan
- **05 novembre 2019** : Réception Floirac annulée, bilan intermédiaire
- **03 décembre 2019** : Réception Floirac
- **07 janvier 2020** : Réception Sylvain Marié
- **04 février 2020** : Partage de la synthèse

3. Synthèse et point d'avancement du budget participatif

- Le travail pédagogique pour expliquer le projet d'une mise en place d'un budget participatif sera très important.
- Besoin de moyens humains conséquent pour mener à bien le projet (gros travail de communication et d'animation).
- Partenariat indispensable avec les acteurs locaux concernés par le public ciblé pour les porteurs de projets (15-25 ans) : associations, point rencontre jeunes, établissements scolaires...
- Les partenaires et les jeunes doivent entrer dans la co-construction du projet : la règle du jeu, le cahier des charges, les thèmes, la communication et l'information, procédure de dépôt de candidature, déroulement et modalités du vote...
- Avoir une réflexion autour de la thématique pour les projets du premier budget participatif au regard du public ciblé : thème contraignant ? trop exclusif ?
- Importance du rôle d'un comité paritaire (société civile, élu et membres du CD) avec la possibilité d'intégrer les anciens lauréats dans ce comité au fur et à mesure.
- Importance du dispositif d'accompagnement, bien garder la possibilité d'accompagner les projets dès le début de la campagne pour aider à bien préparer les dossiers.
- Règle d'affectation budgétaire de 2 euros minimum pour le démarrage, 5 Euros pouvant apparaître comme un objectif à terme
- Proposition faite d'une trame du macro-planning (voir proposition de calendrier en 3)

3 . Calendrier prévisionnel

Fin premier semestre 2020 (mai - juin - juillet) : Configuration du projet de budget participatif , rencontre entre les partenaires, validation (ou vote) de la CCM.

Second semestre 2020 : Sensibilisation au budget participatif (actions et informations pédagogiques)

Janv/fev/mars 2021 : Première campagne lancement Budget participatif, dépôts et validation des projets

Avril 2021 : Animation autour des différents projets (porteurs de projet/public)

Avril/mai 2021: Vote

Juin à décembre 2021 : Réalisation en association avec les porteurs de projets

Rapport d'activité du Collège Environnemental – Section « Mobilités douces »

La section « Mobilités douces » n'a pas eu d'activité (réunions, réflexions...) durant l'année 2019.

Elle a seulement procédé à la récolte des cartes de voies douces et chemins de randonnées.

Rapport d'activité du Collège Environnemental – Section « Eau, Zones humides »

L'année 2019 s'est engagée sur les thèmes :

- Identification des zones humides remarquables sur le territoire
- Réflexion sur leur conservation et aménagements possibles ou envisageables

Ce qui a donné lieu à la première réunion le 19 février 2019. Au cours de cette réunion les membres se sont proposés de conduire une analyse et une réflexion sur les zones humides en général et en particulier sur le site de la CCM. Telle était envisagé le contenu de nos réunions à venir. Au cours de l'année 2019. Le déroulement de l'année en aura décidé autrement.

Lors de cette réunion, en effet, Jean Robert Thomas a présenté aux membres de la section un compte rendu de la réunion des membres des bureaux des Conseils Economique, Social et Environnemental du 04/02/2019. Qui avait pour ordre du jour l'examen des modes de fonctionnement du CD, les difficultés rencontrées dans les relations CD/CCM, les attentes du CD en retour des rapports et propositions faites en 2018 aux élus de la CCM. Cette réunion avait été initiée par Jean Claverie, alors président du Conseil de Développement.

AU cours de cette réunion, le manque de retour de la CCM aux propositions émises par ces Conseils a été constaté par l'ensemble des sections du conseil de développement tout en précisant que la section « Eau, Zones-humides » n'a pas eu de problème majeur de contact avec élus et responsables techniques de la CCM, les réunions et visites de terrain auxquelles nous avons participé s'étant bien déroulées et les échanges ayant été enrichissants. Aussi, afin de clarifier les relations du conseil de développement et de la CCM une première réunion plénière du Conseil de Développement a eu lieu 5 mars 2019.

Les réflexions sur le fonctionnement général du Conseil de Développement ont ensuite occupé le conseil de développement¹ avec une plénière organisée les 11 et 15 avril dont l'ordre du jour a été :

- Motif de l'assemblée plénière (J. Claverie)
- Débriefing de la réunion du bureau des maires (J. Claverie)
- Proposition des thèmes à prévoir pour une modification du règlement du CD (J.R. Thomas)
- Vote formel de l'assemblée pour une révision du règlement.
- Vote pour remplacement du président du CD (appel à candidature)

A l'issue de ces réunions plénières une version V0 des modifications proposées au règlement intérieur actuel a été envoyée aux membres de la section « Eau ,.. ». Ensuite, le 3 mai, la proposition V0 a été amendée et est devenue la version V1, version qui servira de base auprès de C. Tamarelle pour obtenir l'accord de révision du règlement.

Le 2 juillet 2019 Jean Robert Thomas devenu président du Conseil de Développement est invité à présenter le projet de modification du règlement à Messieurs Tamarelle et Fath.

Durant l'été, Le processus de reconfiguration du règlement du Conseil de Développement se poursuit avec les élus de la CCM. La dernière mouture (Modification règlement de fonctionnement conseil de développement V3 9-09-2019), discutée avec le service juridique de la CCM suite à l'accord préalable de Mrs Tamarelle et Fath, sera offerte à l'acceptation des élus par une délibération en Conseil de la CCM mais après validation par l'assemblée plénière du conseil de développement ce qui a été fait le 15 octobre.

Lors de la réunion du 26 novembre le bureau du Conseil de Développement est averti du fait que « Le nouveau règlement du CD, selon décision du Président de la CCM, ne sera présenté en délibération que lors de la prochaine mandature (avril 2020) ».

1 Le service juridique a transmis un vade-mecum : Conseils DE Développement Mettre en œuvre la loi sur le terrain qui a été relayé aux membres de la section « Eau ,... » édité par la Coordination Nationale des Conseils de développement.

Le désistement en nombre des membres du CD n'a pas aidé pour un bon déroulement des travaux des différentes sections. La prochaine mandature et désignation des membres du CD devra prendre en compte les faits et procéder à une réflexion sur le sujet pour pallier cette situation.

C'est ainsi que l'année s'est passée, orientée vers les modalités de fonctionnement du Conseil avec pour objectif de rendre plus attractif, utile et efficace le rôle des sections du Conseil de Développement.

La section « Eau, ... » a prévu de se réunir en janvier pour repartir sur les thèmes qui l'animent, avec une nouvelle configuration du bureau. Michel Lopez et Marion Krencker constituent le bureau, Jean Robert Thomas étant maintenant président du Conseil de développement.

Compte rendu rédigé par Mme RISS pour la section « Eau-Zones humides »

Rapport d'activité du « Collège Economie »

Commission économie du Conseil de Développement 2019

Elle s'est réunie à deux reprises

Elle n'a été saisie en 2019 d'aucun projet particulier. Elle a pris connaissance des réponses, 2018, du Président à nos suggestions relatives au projet d'aménagement du territoire et à l'accueil rendu par nos projets par la commission AMTER.

Parmi les points abordés, les réponses nous informaient que la CCM s'en préoccupait et avait déjà apporté quelques réponses ou éléments de réponse :

- Accueil des stagiaires : une maison des saisonniers où ils pourraient être accueillis est en projet
- Desserte du site Montesquieu : les conseillers départementaux y travaillent, la desserte cycliste la Scandibérique en cours de lancement devrait y répondre.
- La certification ISO14000 des ZA pourrait être accompagnée par le service dev éco.
- Un guichet unique « dévéco ». Il existe, il faudrait le rationaliser, pour qu'il couvre le territoire et qu'il soit utilisé par le service deveco et les porteurs de projet.
- Un projet biolab en lien avec la plateforme ouverte est en cours de finalisation
- Un dossier traitement « des sous produits agro » est en cours de finalisation
- Accueil rendu à nos projets par la commission AMTER (en attente)

Ces projets devraient, après validation par la commission être présentés au conseil communautaire pour y être débattus pour un choix définitif : éventuelle suite à donner (coût, portage du projet) ou bien éliminés.

Rapport rédigé par Jean Claverie pour le Collège Economie

Rapport du Collège Environnement – Section Climat/Energie/ Déchets

Membres de la commission Lionel PEZAT, Vanessa BLONDEAU, rapporteurs Jean-Loys COMTE, Valérie VOLTO, Sandrine BOLES, Jean-Claude GRENIER, Damien LATERRADE, Marie-Claude RICHER;

Départ de MR PEZAT Lionel fin d'année 2019.

2020-029_ADM_Rapport d'activité du Conseil de développement_annexe_.odt

Nous regrettons le décès de M. Jean Loys COMTE. Notre élu bénévole était un membre actif et positif de notre commission.

Sommaire du présent document : Partie I : Travail en commission A) Fréquence des réunions B) Restitution des réunions Partie II : Travail du conseil de développement : Conclusion

Partie I : Travail en commission

A) Fréquence des réunions : } 1 réunion dans l'année 2019 (janvier) – 2 participants } Pas de Calendrier prévu pour 2020

B) Restitution des réunions : Les membres de la commission se démotivent car aucun retour sur les idées émises sur 2017 et 2018.

Partie II : Travail du conseil de développement : L'année 2019 a été une année avec réorganisation du Conseil de Développement - Nouveau bureau - Nouvelle Façon de fonctionner

Conclusion : Nous n'avons pas eu de retour sur l'étude PLH. nous sommes dans l'attente de ce rapport pour nous prononcer quant à la politique des déchets de la Communauté de Commune de Montesquieu. Nous avons besoin de plus de retours de la CCM pour remotiver notre commission qui tend à s'éteindre.

Rapport rédigé par Vanessa Blondeau